



CONSEIL DES JEUNES CITOYENS

ORDRE DU JOUR - SÉANCE PLÉNIÈRE

Mardi 22 novembre 2022- 19H -

Présents : Jean-Yves SENANT, Maire – Isabelle ROLLAND, Maire adjointe chargée de la culture et du patrimoine - Marie VERET, Maire adjointe chargée du commerce et de l'artisanat - Anne FAURET, Conseillère municipale déléguée aux activités périscolaires et aux relations avec les établissements de l'enseignement secondaire – Laurent PEGORIER, Conseiller municipal délégué à la solidarité, à l'insertion, et à l'économie sociale et solidaire – Anny Léon, Conseillère municipale déléguée à la vie associative et au bénévolat – Anne AUBERT, Conseillère municipale déléguée au handicap et aux relations entre générations –

Coline PILMES – Zachari ROUCAUD – Kyllian BERTHELEMY – Wissem SAID – Yohann SCHEUPLEIN – Aloys SCHREIBER – Jean-Baptiste CORLAY – Inès TKITEK – Amandine PERRET – Alizée ALLEMAND – Lisa RIBALLIER – Jules NAHON – Zoé IMJAHAD – Paul LÉBOUCHE – Solène Le Helloco – Richard BILLARD – Ninon BAILLY – Robin JACQUOT

Excusés : Myriam DUCASSE – Élodie VO – Madeleine KAO –

Absents : Henriques CASSANGO – Hugo GOUDET – Alexis JACQUES – Jacques GARRISI – Armand SUMING – Axel CRETTE – Gaël HERRAN ROSSO

Modérateurs : Jules NAHON – Coline PILMES

I - RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNICATION ET ORGANISATION :

Rapporteur : Yohann SCHEUPLEIN

1/ NOUVEAU MANDAT 2022-2024

- Démissions

LE PROVOST Tiphaine
MONDOLINI Caroline
MORDEFROID Capucine
RINCHET Mathilde
COTTÉ-DU-CHAXEL Sarah
ATTALI Raphaël
RANDRIAMANGA Mina
PEPIN Clémence
MESSAROVITCH Marie
ARIPA Victor

BUSSONE Marion
SCHLIENGER Alice
CAYEZ Garance
PERKMEZIAN Emma
CANEVET Johann
BORYCHOWSKI Laura

○ Reconductions du mandat précédent

ROUCAUD Zachari (Ste-Marie)
PILMES Coline (Michelet Vanves)
SCHEIBER Aloys (Ste-Marie)
BERTHELEMY Kyllian (FAC)
SCHEUPLEIN Yohann (FAC)
SAID Wissem (Fustel de Coulanges)
ALLEMAND Alizée (Ste-Marie)
RIBAILLIER Lisa (Ste-Marie)
(GARRIGUES Lucie)
NAHON Jules (St François d'Assise)
SUMING Armand (Ste-Marie)
KAO Madeleine (Ste-Marie)
LEBOUCHE Paul (FAC)
IMJAHAD Zoé (Ste-Marie)
LE HELLOCO Solène (Ste-Marie)
BILLARD Richard (Théodore MONOD)

○ Nouvelles candidatures

DUCASSE Myriam (Ste-Marie)
VO Élodie (Ste-Marie)
CASSANGO Henriques (Vilgénis)
HERRAN ROSSO Gaël (Descartes)
GOUDET Hugo (Henri Georges Adam)
JACQUES Alexis (Ste-Marie)
TKITEK Inès (Fustel de Coulanges)
CORLAY Jean-Baptiste (Ste-Marie)
PERRET Amandine (Descartes)
GARRISI Jacques (Ste-Marie)
JACQUOT Robin (Ste-Marie)
BAILLY Ninon (Descartes)

○ Conseiller associé

CRETTE Axel (IUT de Sceaux)

○ Nombre de postes à pourvoir
22

○ Répartition filles/garçons
11 filles - 16 garçons

2/ PROPOSITION DE CRÉATION D'UNE ADRESSE MAIL « VILLE » PERSONNEL POUR UTILISATION TEAM'S

Dans le but d'optimiser le fonctionnement interne du CJC, notamment dans le pilotage des projets, il est souhaité utiliser la plateforme collaborative Teams. Aussi, pour que les CJC puissent utiliser les fonctionnalités de l'application, il faudrait que chacun des d'entre eux fasse partie de l'organisation « mairie » et par conséquent que chacun ait une adresse mail Ville.

**Voté à 17 voix pour
1 abstention**

II - RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTS LOISIRS ET PROJETS DES JEUNES

Rapporteurs : Yohann SCHEUPLEIN / Paul LÉBOUCHE / Coline PILMES / Zachari ROUCAUD

1/ PROJET D'UNE RENCONTRE LASER RUN INTERLYCEES

RAPPEL : Dans la perspective des JO 2024, le CJC souhaite mettre en œuvre **UN PROJET D'UNE RENCONTRE LASER RUN INTERLYCEES** (lycée Ste Marie, Lycée DESCARTES, Lycée Théodore Monod) :

- Rappel des objectifs :
 - o dynamiser les jeunes ANTONIENS autour des JO 2024 et de l'accueil des athlètes sur les équipements de la Ville : comité de soutien des jeunes antoniens 2024 ;
 - o favoriser la rencontre des jeunes antoniens /inter lycées.

Dans cette perspective, les membres du CJC suivent une formation depuis la rentrée septembre sur la conduite de projet. Il s'agit de former les CJC à travers des outils professionnels nécessaires pour mener à bien tout projet d'envergure, de sa conception à la réalisation, dispensée par la société DN FACTORY, experte dans le domaine de la formation ainsi que dans l'organisation de manifestations de LASER RUN.

Dans le cadre du projet il est souhaité mobiliser des entreprises pour du sponsoring.

VOIR POINT D'ÉTAPE DOCUMENTS EN ANNEXE

Il conviendra de caler rapidement une date avec les établissements concernés par la manifestation, avance Monsieur le Maire.

Le coordinateur du CJC informe que le projet, dans les grandes lignes, a déjà été présenté aux établissements scolaires à l'occasion de la réunion CESCE qui s'est tenue le vendredi 23 septembre 2022. Ces derniers sont très enthousiastes quant à l'idée d'y participer. Nous verrons en janvier-février 2023 afin de convenir d'une date pour la manifestation.

Voté à l'unanimité

2/ PROJET CONSTRUCTION D'UN SKATE PARK

Dans le cadre du projet construction d'un skate-park sur la Ville d'Antony, il est souhaité réaliser une consultation en ligne, auprès de la jeunesse principalement. À travers celle-ci, il est question de soumettre, pour avis, dans un premier temps, différents lieux potentiels sur lesquels pourrait être construit le skate-park, puis, dans un second, de les associer dans la réflexion portant sur la « morphologie » que pourrait avoir l'infrastructure. Lyse DAVID, du Service Démocratie participative et Ville intelligente, apporte son concours dans la démarche.

Dans cette optique, plusieurs rencontres se sont tenues avec des professionnels concernés par les questions de construction d'infrastructures, à savoir :

- Madame Vanessa GONZALES, Directrice des projets urbains ;
- Madame Géraldine GOURDIN, Direction des espaces verts ;
- Monsieur Gérard REGNIER, Responsable du service voirie ;
- Monsieur Éric BRÉRO, Responsable du service urbanisme ;
- Monsieur Sylvain JACOB, Directeur des sports.

Toutes les rencontres portaient sur la réflexion de lieux potentiels pour la construction d'un skate-park.

Ci-dessous les différents lieux évoqués :

❖ **Antony pôle**

L'implantation d'un skate-park serait envisageable dans le projet « Antony pôle ». En effet, dans le cadre du projet et du nouveau quartier à venir, en cours de réflexion, l'idée d'implantation d'un skate-park pourrait s'inclure dans la réflexion du quartier imaginé pour « demain ».

Aspects positifs :

- Nouveau quartier (nouvelle dynamique sociale)
- Projet qui serait conçu conjointement avec le projet Antony pôle, donc réfléchi pour une implantation « harmonieuse » s'inscrivant dans la nouveauté, et plus facilement adopté par les habitants.
- Espace disponible (environ 1000m²)

Aspects négatifs :

- Mal desservie ;
- Échéance 2040.

Vigilance :

- Risque de dévaloriser un secteur avec un gros potentiel

❖ **Espace sur lequel se trouve actuellement les préfabriqués du collège Anne Frank**

Aspect positifs :

- Bonne implantation
- Facile d'accès

Aspect « potentiellement » négatif :

- Échéance 2026.

❖ **Parc de la Fontaine**

Aspects positifs :

- Grosse partie en pelouse à exploiter
- Quartier la Fontaine est un espace sportif qui draine du monde
- Collège à proximité
- Gare de Sceaux pas très loin
- Piste cyclable permettant d'accéder au site

Aspect négatif :

- Imperméabilisation des sols perméables (contraire à la volonté de ne plus imperméabiliser des sols)

Information :

- le parc comporte une partie terrain située sur la Ville de L'haÿe-les-Roses mais qui appartient à la Ville d'Antony.

- ❖ **Station-service à proximité du centre commercial des Baconnets** (pas très loin du skate-park actuel)

Aspects positifs :

- Facile d'accès (moins excentré que le skate-park actuel) ;
- Surface exploitable intéressante.

Aspect négatif :

- Souci foncier : quels sont les interlocuteurs (propriétaires)
- Potentielle volonté de ces derniers de valoriser le terrain : négociation difficile : horizon très lointain.

Information :

- le terrain nécessite une dépollution

- ❖ **Terrain de l'US Métro (appartenant à la RATP)**

Aspects positifs

- Volonté de la RATP de vendre une partie du terrain (donc terrain qu'il est possible d'acquérir)
- Vente pour utilisation sportive uniquement (donc skate-park possible)

Aspect négatif

- Temps considérable pour la négociation d'achat, qui pourrait ne pas aboutir dans un cas, et, dans l'autre cas, conduire le projet vers un horizon très lointain.

- ❖ **Bassin de la Noisette (Rue Camille Pelletan)**

Aspects positifs

- Terrain vide « livré à la nature » ;
- Accessible depuis la coulée verte.
- Isolé (pas de nuisance sonore)

Aspect négatif

- Isolé (risque de ne pas être fréquenté)

- ❖ **Parking (Avenue des Rabelais)**

Aspects positifs

- Grand surface
- Situé en centre-ville
- Possibilité de le mettre en espace clos en concomitance avec le parc à proximité
- Proximité du Lycée Descartes

Aspect négatif

- Utilisé par les exposants lors des jours de marché, soit les mardis, vendredis et dimanches.

- ❖ **Emplacement du skate-park actuel** (emplacement revenu fréquemment lors des différents échanges)

Aspects positifs

- Emplacement isolé, ne génère donc pas de nuisance sonore (pas de souci de mécontentement des habitants) - Emplacement déjà adopté par ces derniers
- Rénovation du Parc Heller avec chemin qui mènera au skate-park
- Possibilité d'extension du terrain (partie espace vert)

Au regard des différentes rencontres, seulement 2 lieux peuvent potentiellement convenir à l'installation du projet de skate-park tel qu'il est souhaité : L'espace du skate-park actuel rue du Pont de pierre et un lieu proposé par le service urbanisme vers le parc de la Noisette

Toutefois :

Terrain proche du parc de la Noisette : Nécessiterait de prévoir des échéances plus larges car une consultation des riverains serait nécessaire.

Espace de l'actuel Skate-park rue du Pont de pierre : Présente l'avantage d'être à proximité du parc Heller qui va être réaménagé, est desservi par une voie pour mobilités douces. Pas de riverains à proximité. Espace déjà dédié à un skate-park.

A prévoir : Réaliser une meilleure accessibilité et visibilité du skate-park vis-à-vis de l'arrêt de bus.

Concernant la consultation, celle-ci ne porterait plus sur l'emplacement comme précisé ci-dessus mais sur des éléments qui pourraient s'agréger au skate-park.

Consultation

Prévoir une petite présentation concernant les nouvelles techniques de construction des skate-parks avec les spécificités des matériaux. Insister sur la faible source de nuisances sonores des structures bétonnées en comparaison aux actuelles structures.

Idée de contenu du questionnaire :

- Présence de fontaine à boire : Oui / Non (à voir si elles sont obligatoires ou pas)
- Présence de sanitaires : Oui / Non
- Espace plus ou moins végétalisé autour de l'espace de glisse : Echelle graduée
- Structure perméable permettant de laisser l'eau circuler sans ruissellement : Oui / Non
- Installation d'une toile d'ombrage pour l'été Oui / Non
- Nombre de bancs souhaité (entre 2 et 3, entre 4 et 5, plus de 5)
- Table de pique-nique : Oui / Non
- Seriez-vous intéressé par l'installation d'un espace dédié aux jeunes de moins de 8 ans dans ce skatepark ?
- Seriez-vous intéressé par la création d'une structure associative dédiée aux sports de glisse et liée à ce skatepark ?

- Quel(s) mode(s) de transport utiliseriez-vous pour vous rendre dans ce lieu ? (à pied, à vélo, via les transports en commun, en voiture) [permet de prévoir ou non un espace de stationnement]
- un champ libre permettant aux habitants de soumettre leurs idées d'équipement.

Le lieu étant défini, il est désormais question de travailler sur une programmation de structure. Dans cette perspective, il convient de faire appel à un AMO et de mobiliser un groupe de pratiquant dans la réflexion. L'AMO permettra par ailleurs de définir au préalable les besoins pour conceptualiser un programme qui corresponde.

Groupe de co-construction à constituer

Le groupe de référents doit être restreint (une dizaine de personnes maximum). Nous pourrions voir ensuite comment s'organiser avec un groupe élargi en plus des référents.

Composition du groupe :

- Le groupe doit être composé de skateurs mais aussi d'utilisateurs de trottinettes et BMX.
- Veiller à favoriser l'inclusion féminine.
- A voir si on intègre des riverains (selon les demandes et volonté des élus).

Un membre du CJC se charge de recevoir des candidatures de skateurs intéressés par le projet.

Planning prévisionnel (partie technique)

- Études préalables :
 - étude du sol :
L'étude pourrait se faire dans le cadre des marchés d'ingénierie géotechnique et relevé topographique, piloté par le service bâtiment.
 - relevé topographique :
Le relevé pourrait se faire via le marché SIPP'N'CO : marché en ligne qui peut être utilisé par la Ville
Les services techniques pourraient apporter leur concours pour relever ce qu'il faudrait demander aux prestataires.
- Travailler sur un programme avec un AMO plus un groupe de pratiquants. Constituer un comité de pilotage incluant également les sports, les techniques, Élus au sport...)
- Consultation pour MOE (Maître d'œuvre) interne (services techniques) ou externe. Si externe lancement marché public.
- Consultation pour réalisation travaux

Une réunion se tiendra le vendredi 25/11 avec Géraldine Gourdain, Directrice des espaces verts afin d'étudier le concours que le service pourra apporter au projet.

Coût du projet:

Le coût dépend de la surface, des matériaux utilisés et du programme à réaliser.

Marie Veret, Maire adjointe chargée du commerce et de l'artisanat, demande si la surface actuelle est assez grande pour accueillir un nouveau skate-park « nouvelle génération ».

Paul LÉBOUCHE, Conseiller jeune citoyen, répond qu'il a été vu pour une éventuelle extension en profitant de la partie espace vert qui jouxte le skate-park. Aussi, si cette extension s'avérait impossible, et que le skate-park qui sera pensé est un beau skate-park, avec des modules bien adaptés aux pratiques des usagers, alors la surface actuelle pourrait suffire.

Isabelle Rolland, Maire adjointe chargée de la culture et du patrimoine, pose la question quant au type de modules.

La réponse apportée est qu'il s'agira de modules « nouvelle génération », qui ne génèrent pas de bruit avec une intégration paysagère. Aussi, des modules en béton sont de plus en plus fréquents dans les nouveaux skate-parks.

Laurent PEGORIER, Conseiller municipal délégué à la solidarité, à l'insertion, et à l'économie sociale et solidaire, questionne sur l'usage du skate-park actuel ?

Paul LÉBOUCHER explique que le skate-park est très peu fréquenté car les modules sont d'une part, pas adaptés à la pratique, et d'autre part, ces derniers sont usés et présentent donc un risque pour les usagers. Le facteur géographique qui s'ajoute à ces deux raisons accentue le fait que le skate-park ne soit pas utilisé.

Voté à l'unanimité

3/ RETOUR FÊTE DE LA MUSIQUE 2022

Les 17 et 18 mai 2022, les CJC ont participé à la sélection des groupes amateurs pour le concert à l'occasion de la fête de Musique s'est déroulée à l'espace Vasarely le 21 juin, ainsi qu'à la sélection du groupe pour la première partie du concert de Louane. Les auditions pour les groupes amateurs se sont réalisées sur écoute, *via* l'ordinateur et les bandes son, envoyées par les artistes, gérés par le technicien de Vasarely. Chaque CJC avait une feuille pour y noter des observations avec les noms des artistes et après chaque écoute, chacun des CJC devait détailler ce qu'il pensait de l'artiste. 12 groupes postulaient, les CJC en ont retenu 4 après un classement qui faisait suite à l'attribution de points donnés par chaque CJC et les agents du service culturel. Les auditions des groupes pour la première partie ont été faites en live. 3 groupes semi-professionnels ont joué sur scène. Le groupe retenu l'a été à la quasi-totalité des votes, après délibération et argumentation des choix.

Deux désistements ont eu lieu pour le concert du 21 juin mais les groupes ont très vite été remplacés, en tenant compte du classement défini lors des auditions.

Pendant la fête de la Musique :
Une loge est réservée au CJC.

Dans celle-ci, avant le début du concert, le CJC en profite pour poser diverses questions aux artistes afin de bien les présenter au public une fois sur scène.

Le concert débute vers 19h30 avec Jeff Rocker et se finalise vers 23h avec le groupe des Jenny's Dancing. Au cours de la soirée, les CJC ont également distribué des bouchons auditifs.

4/ RETOUR SOIRÉE CASINO CHIC

Rappel :

Les CJC s'impliquent dans l'organisation d'événements en matière de loisirs, en collaborant notamment avec les agents du « 11 » Espace jeunes. En experts d'usage, ces derniers

permettent aux agents du « 11 » de proposer des actions qui répondent au mieux aux envies et besoins des jeunes en matière de loisirs.

La soirée casino en est un parfait exemple. En effet, celle-ci a rassemblé plus de 150 jeunes, là où sur d'autres soirées le maximum était environ 50 jeunes. De plus, les retours faits par les jeunes étaient tous très positifs. Les jeunes ont passé un agréable moment. Pour beaucoup, ils ont découvert le « 11 » grâce à cet événement. Par cela, les CJC ont parfaitement joué le rôle d'ambassadeur, représentant de la jeunesse antonienne. De plus, la participation de CJC sur le plan opérationnel (préparatif, croupiers, photographe de la soirée etc.), a permis d'apporter des moyens humains supplémentaires offrant l'opportunité de proposer une soirée d'envergure. Les CJC ont parfaitement joué leur rôle de contribution à la vie locale en matière de loisirs, dans le cadre d'un événement proposé à la jeunesse antonienne.

Isabelle Rolland, en charge de la culture notamment, invite le CJC à entamer la même démarche de collaboration avec la ludothèque, qui organise également des événements autour du jeu.

Le Coordinateur du Conseil des Jeunes Citoyens, explique que le rapprochement avec la ludothèque est bien dans l'intention du CJC.

III - RAPPORT DE LA COMMISSION SANTE PREVENTION SOLIDARITE ET LCD

Rapporteurs : Kyllian BERTHELEMY / Richard BILLARD / Zoé IMJAHAD

1/ MISE EN PLACE D'UN ATELIER DE SENSIBILISATION SUR LA THEMATIQUE DU HARCÈLEMENT

Dans le cadre de la formation qu'ont suivi les CJC, un atelier de sensibilisation a été mis en place à destination d'un groupe de 9 jeunes du Club Ado Réussite, mené par 2 CJC. L'organisation de l'atelier était le suivant :

- Jeu brise-glace (jeu du stylo)
- Demander aux jeunes de définir le harcèlement et comment ils le perçoivent par écrit
- Communiquer la définition du harcèlement et cyber-harcèlement
- Le rôle de chacun dans un harcèlement (rappel de la loi)
- Visionnage du court-métrage: "Ils l'ont pas respectée..."
- Discussions autour du court-métrage
- Insister sur le point que tout le monde a un rôle à jouer contre le harcèlement

Au cours de cet atelier, les CJC ont été en mesure :

- D'animer le temps de jeu et d'en expliquer le but ;
- De demander aux jeunes de définir ce qu'est, selon eux, le harcèlement, et d'en donner une définition claire (apprise en formation);
- De préciser que chacun a un rôle à jouer et que chacun peut agir à son niveau,
- De gérer les échanges post visionnage en posant des questions aux jeunes (il n'y a pas forcément de réponses « justes » à donner, mais il est question d'observer le positionnement des jeunes sur la question.
- De communiquer sur les numéros importants.

Anne FAURET, Conseillère municipale déléguée aux activités périscolaires et aux relations avec les établissements scolaires d'enseignement secondaire, encourage à poursuivre la dynamique de partenariat avec les établissements scolaires, notamment dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement.

2/ PARTICIPATION À LA CONFÉRENCE SUR LA THÉMATIQUE DU CYBER HARCÈLEMENT À DESTINATION DES PARENTS

Le « 11 » a organisé une conférence portant sur le cyber harcèlement à destination des parents. Dans ce cadre-là, et pour poursuivre la dynamique de placer les CJC en « médiateurs » sur des sujets de prévention, 2 CJC ont participé à la conférence, permettant ainsi d'offrir aux parents « la parole du jeune » sur ce sujet sensible. Le bilan a été très positif. En effet, en plus des paroles d'experts (police municipale, psychologue etc.) les jeunes ont enrichi le débat par des propos pertinents, offrant ainsi aux parents et aux professionnels une autre façon d'appréhender la question. À travers cette intervention, les CJC, en tant que jeunes, jouent un rôle très important dans la manière de concevoir des solutions.

3/ PARTICIPATION FORMATION PSSM

Mercredi 9 et jeudi 10 novembre, Un membre du CJC a participé à la formation des Premiers Secours en Santé Mentale. Cette formation sur 2 jours permet d'être secouriste en santé mentale.

Au cours de la formation, il a été vu de nombreux cas théoriques et pratiques. Que ce soit pour aider des personnes avec de potentiels troubles mentaux ou des personnes en situation de crise de panique.

Dans la plupart des cas nous devons approcher les personnes atteintes de trouble avec la technique « AERER »,
Approchez la personne, évaluer et assister en cas de crise
Écouter attentivement et sans jugement
Réconforter et informer
Encourager à aller vers des professionnels
Ressources disponibles.

Le CJC a également appris à prêter attention aux signes annonciateurs de crise suicidaires et à agir en cas de crise psychotique. Toujours avec l'approche AERER.

Un manuel est fourni comme outils de rappel " le Manuel des Premiers Secours en Santé Mentale".

Témoignage :

Personnellement cette formation m'a appris énormément de choses, que j'espère réussir à appliquer !

C'est une formation tout de même lourde à assimiler car les sujets sont lourds et dans certains cas complexes. Il peut s'agir de sujets sur lesquels chacun y rajoute son vécu et ses expériences personnelles.

Cette formation est complète et recherchée, avec de super animateurs mais il faut être prêt à se confronter à des situations difficiles et à la souffrance d'autrui.

D'autres CJC souhaitaient y participer mais n'avaient pas l'âge. La formation ne s'adresse qu'aux majeurs. Il est envisagé d'inclure d'autres CJC dans d'autres formations prévues en 2023. Aussi, il est envisagé de mettre en place la formation adaptée aux mineurs.

**Voté à 17 voix pour
1 voix contre**

4/ PROJET AVEC LES SENIORS DE LA MAISON RENAÎTRE

Rappel :

Dans le cadre du projet intergénérationnel initié à l'occasion des Fêtes de fin d'année 2021, deux actions avaient été mises en place : cartes de vœux à destination de séniors isolés et rencontre avec ces derniers autour de jeux de société.

Malheureusement, ces actions n'ont pas rencontré le résultat escompté. En effet, concernant les cartes de vœux, seulement 2 jeunes ont eu un retour. Point positif qui est tout de même à noter, dans la dynamique de la correspondance, une CJC est allée rencontrer sa correspondante à son domicile.

S'agissant de la rencontre, celle-ci n'a pas eu lieu car aucun des séniors n'avait donné une suite favorable. Les raisons évoquées sont les suivantes :

- Défaut de mobilité à l'extérieur du domicile
- Malvoyance ou perte auditive
- Les jeux de société leur paraissent compliqués ; appréhension de ne pas en comprendre les règles, de gêner les jeunes, de se sentir gênés.

Le constat est que ce public n'était pas la bonne cible, en effet, nous avons découvert tardivement qu'il s'agissait de séniors très âgés, en perte d'autonomie, peu mobiles. Néanmoins, Mme BACLE avait été enchanté de notre proposition et souhaitait tenter l'aventure.

Aussi, afin de poursuivre la dynamique de l'intergénérationnel, il est question de rebondir et de viser dans nos intentions des séniors moins âgés et autonomes. Dans cette perspective, nous nous sommes rapproché, sous les conseils de Mme BACLE, de la maison Renaître. Une réunion s'est tenue avec la Directrice qui est très favorable à des actions avec le CJC.

Deux actions vont être menées :

- Les cartes de vœux à l'occasion des Fêtes de fin d'année 2022 ;
- Une rencontre autour de la galette au sein de la maison renaître.

Ces deux actions sont le point de départ d'un partenariat entre le CJC et la maison Renaître. En effet, nous avons évoqué d'autres idées de projets que nous pourrions faire tout au long du mandat.

Laurent PEGORIER, Conseiller municipal délégué à la solidarité, à l'insertion, et à l'économie sociale et solidaire, Invite les CJC à voir avec d'autres jeunes qui pourraient s'associer à la démarche. Il s'agirait d'élargir certaines interventions au-delà du CJC.

Il s'agit d'une démarche que le CJC partage, répond Le Coordinateur du CJC. En effet, cela s'est déjà fait dans le cadre de clean walks par exemple, où des jeunes qui ne faisaient pas partie du CJC se sont associés à l'instance à ces occasions. Il convient néanmoins de multiplier la démarche autant que cela est possible.

Isabelle Rolland, Maire adjointe chargée de la culture et du patrimoine, précise au CJC de ne pas hésiter à solliciter la ludothèque pour une rencontre avec les seniors autour de jeux de société. Les agents pourraient en effet apporter leur concours quant aux jeux adaptés à proposer pour cette occasion.

Voté à l'unanimité

IV - RAPPORT DE LA COMMISSION « TRANSITION ECOLOGIQUE / DEVELOPPEMENT DURABLE » :

Rapporteurs : Aloys SCHREIBER / Amandine PERRET/ Zachari ROUCAUD / Coline PILMES / Lisa RIBAILLIER

1/ RETOUR DU COMITÉ VÉLO

Le comité numéro 9 avait pour objet la présentation des aménagements prévus pour les Rues Kennedy et Pajaud qui respectivement ont fait l'objet d'une collaboration avec la Ville de Massy, visant notamment à adapter cette voie qui sépare nos deux villes à la sécurité des cyclistes, et de conserver un axe arboré qui serait doté de voies cyclables privilégiées, conformément aux consultations effectuées antérieurement. Ensuite il a été question de traiter les aménagements qui auront lieu dans la Rue Lavoisier qui sépare le lycée Descartes et la gare RER chemin d'Antony.

S'agissant de la Rue Lavoisier, qui dessert le lycée Descartes, la présence de deux CJC scolarisés dans ce lycée était très pertinente.

Le comité numéro 10 consistait quant à lui à la présentation du schéma directeur cyclable de la Ville d'Antony par TRANSAMO. Les membres du comité ont aussi été répartis en deux groupes avec chacun un plan de la Ville sur lequel il fallait indiquer les axes qui nécessiteraient des aménagements sur trois degrés d'importance différents. Cela permettra de mieux cibler les priorités pour d'éventuelles modifications.

Remerciement de la chargée du pôle mobilités durables :

« Un mot de remerciement chaleureux pour les trois jeunes du CJC – Amandine, Ninon et Aloys - qui sont venus apporter leur contribution au comité vélo, notamment pour les questions liées à la desserte du lycée Descartes ! »

Monsieur le Maire adresse les remerciements aux CJC pour leur implication active au sein du Comité, de la part de Madame Perrine PRECETTI, Maire adjointe chargée de l'urbanisme et des mobilités durables

2 / ATELIER FRESQUE DU CLIMAT

La fresque du climat est une association loi de 1901 française fondée en décembre 2018 dont l'objectif est de sensibiliser le public au réchauffement climatique. La sensibilisation se fait au moyen d'un jeu sérieux collaboratif où les participants co-construisent une fresque résumant les mécanismes du changement climatique tels qu'expliqués dans les rapports du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Dans le cadre du groupe thématique développement durable, un atelier autour de la fresque du climat a été mise en place au « 11 ». Celui-ci a été animé par une animatrice rencontrée lors d'un atelier dans le cadre du projet « zéro déchet » de Vallée Sud Grand Paris.

Cet atelier a permis aux participants d'enrichir leurs connaissances sur ce que sont précisément le climat et son changement sur Terre.

Dans un deuxième temps, il est envisagé de former des jeunes du CJC à l'animation d'un atelier autour de la fresque afin qu'ils puissent utiliser cet outil de sensibilisation auprès d'un public scolaire ou lors de manifestations ou stand tel que lors de la semaine du développement durable et de réduction des déchets.

Anne FAURET, Conseillère municipale déléguée aux activités périscolaires et aux relations avec les établissements de l'enseignement secondaire, encourage le CJC à collaborer avec les établissements scolaires dans le cadre de la fresque proposée.

3/ RETOUR JOURNÉE DE PROPRETÉ CITOYENNE DU SAMEDI 14 MAI 2022

À l'occasion de la 5^{ème} JPC, les CJC ont organisé l'événement sur le quartier centre-ville. C'était la première fois qu'une telle journée s'organisait au centre-ville. Ainsi, cet événement a pris de l'ampleur puisque pour les éditions précédentes seulement un quartier était concerné. Un stand était positionné sur la place de la gare avec des affiches de sensibilisation. Un parcours avait été établi au préalable. À l'heure du Rdv communiqué *via* les canaux de la Ville, déjà 2 familles sont venue jouer le jeu. Sont ensuite venus, un couple, des séniors et des jeunes. Les CJC leur ont fourni le matériel nécessaire au ramassage et les ont accompagnés sur le parcours.

4/ ATELIER DANS LE CADRE DU DISPOSITIF ZÉRO DÉCHET

Le 31 mai s'est tenu dans le cadre du CJC, un atelier de fabrication de dentifrice et déodorant maison avec le prestataire OSE ZÉRO DÉCHET ESSONE.

Au cours de cet atelier les CJC ont eu l'occasion de comprendre l'importance de la réduction des déchets, passant par la consommation de produits locaux et de fabrication artisanale à l'aide de produits du quotidien.

Pour exemple :

Un dentifrice peut être produit simplement à l'aide des ingrédients suivants :

- Huile de coco ;
- Argile blanche ;
- Quelques gouttes d'huiles essentielles.

Au cours de l'atelier, l'animatrice a sensibilisé aux techniques utilisées dans le marketing tel que l'effet moussant, la quantité utilisée dans les publicités etc.

Cet atelier a permis au CJC déjà actifs dans la commission développement durable de comprendre certains enjeux et comment pallier certains problèmes.

L'atelier étant ouvert au public, les CJC ont pu rencontrer des personnes extérieures portées également sur l'écologie.

5/ SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Pour la Semaine Européenne de Réduction des Déchets qui se déroulera du 19 au 27 novembre sur le thème du textile, les CJC vont mettre en place une action le dimanche 27 novembre 2022.

Cette action consistera en un stand sur la place du marché. Celui-ci aura plusieurs pôles d'action :

- une collecte de vêtements,
- une sensibilisation à la *fast fashion* (c'est-à-dire à la consommation de vêtements venant d'entreprises qui produisent très vite, très souvent, et pour pas cher, sans donc respecter l'environnement),
- apprentissage du tri à travers un atelier et des jeux.
- Un quiz portant sur l'industrie du vêtement
- Atelier de confection de lingettes nettoyantes/démaquillantes en tissus réutilisables

Concernant la collecte de vêtements, l'information est parue sur la newsletter du mois de novembre et nous avons également communiqué *via* les réseaux sociaux de la Ville. Une distribution de flyers a également été réalisée au marché le dimanche 20 novembre. Nous avons trouvé un bénéficiaire pour les vêtements récoltés : l'association « Reprise », qui récolte des vêtements abîmés et des coupes de tissus pour les donner à des réfugiés couturier, afin qu'ils les réparent et les cousent, permettant ainsi de générer de l'emploi par ailleurs.

Pour la sensibilisation à la *fast fashion*, nous utiliserons les affiches de l'ADEME, que l'on accrochera au stand afin que les passants puissent en apprendre plus sur l'industrie de la mode et ses conséquences sur l'environnement. Il conviendra d'échanger avec eux sur la thématique

L'atelier de confection consistera en un petit « tutoriel » qui expliquera comment coudre ses propres lingettes nettoyantes/démaquillantes grâce à différents tissus. Les personnes repartiront avec celui qu'ils coudront sur le stand. Pour mettre en place cet atelier, nous avons eu la chance de recevoir l'aide de Christelle Lecorre, directrice de la mercerie d'Antony « Fils et Merveilles ». Au préalable, un atelier de formation pour les CJC impliqués dans ce projet est programmé le jeudi 24/11 à la mercerie. Nous serons aussi en mesure de donner des conseils sur la réparation de vêtements. Nous aurons aussi des affiches réalisées par les CJC, sur l'utilisation des chutes de tissus, à disposition des passants.

Enfin, pour les jeux, nous aurons à disposition un quiz réalisé par un CJC et un jeu pour les enfants sur le tri des déchets. Cela permettra d'apprendre tout en s'amusant.

Le coordinateur du CJC précise que l'action a été labélisée par l'ADEME.

Voté à l'unanimité

V - JOURNEE AVEC MONSIEUR LE MAIRE

Rapporteurs : Robien JACQUOT

Rappel de la démarche :

Les membres du CJC apprécient particulièrement de passer une journée aux côtés du Maire. En effet, cette immersion complète permet aux jeunes de mieux appréhender certains rôles et certaines missions du Maire, et de recentrer tout cela dans le contexte global du fonctionnement de la collectivité. Il s'agit d'un moment privilégié au cours duquel les jeunes peuvent poser des questions, découvrir des services municipaux, obtenir des précisions sur tel fonctionnement, tel projet etc.

Il est souhaité que le plus grand nombre de jeunes puissent bénéficier de cette journée. Dans cette perspective il est proposé d'effectuer un roulement sur toute l'année scolaire 2022-2023.

Une première date est calée le mercredi 23 novembre. Amandine, Robin et Inès participeront à cette journée.

Ci-dessous le programme prévisionnel :

8H45 : accueil de M. le Maire

9H : présentation rapport pour CAO du 25/11

10H : Conseil Local de Sécurité et de Prévention et de la Délinquance

12H pause repas

14H visite des RH

15H30 : Point hebdomadaire

17H : pose de la première pierre bâtiment Police Municipale

18H15 : point sur périscolaire (Direction de l'éducation)

VI – PROJET LABEL FAMILLE

Rapporteur : Zachari ROUCAUD

D'ici 2030, la ville d'Antony va accueillir une nouvelle gare et la future ligne 18 du métro du Grand Paris Express. Dans le cadre des Chantiers Partagés (interventions culturelles autour des travaux), la Société du Grand Paris et le 104 invitent Label Famille à imaginer une œuvre

en lien avec la ville d'Antony. L'objectif est de porter un regard vers l'avenir et la transformation de la Ville en intégrant ses habitants au processus créatif.

L'idée a donc été d'inviter un groupe de jeunes antonien.nes à participer au projet dans son ensemble. Dans cette perspective, des CJC se sont projetés dans les années à venir, à l'arrivée du métro dans la Ville, et ont participé à un atelier photo et un atelier d'écriture de cartes postales, qui ont ensuite été diffusées dans le magazine de la Ville et les réseaux sociaux.

Monsieur le Maire propose au CJC la possibilité d'aller voir le chantier. Il faut au préalable faire une inscription. Monsieur le maire poursuit en expliquant que le tunnelier fait 30m à la journée. Il est passé sur Antony en avril 2022. Le chantier de la gare (côté intérieur) est quasiment terminé.

Isabelle Rolland, en charge notamment de la culture, remercie le CJC d'avoir participé à ce projet.

VII – FESTIVAL DE DEAUVILLE

Rapporteur : Alizée ALLEMAND

Dans le cadre du projet Ambassadeur du Select, des CJC ont pu participer au festival de Deauville qui s'est tenu le vendredi 11 septembre 2022 (sortie organisée par le Select). Compte tenu la date (jour d'école, rentrée scolaire qui plus est) seulement 2 CJC ont pu s'y rendre. L'idée était d'une part de bénéficier de cet événement fort intéressant, et, d'autre part, de visionner des films qui pourraient être programmés au Select sur l'année 2022-2023. Les CJC ont pu voir deux films :

- Emily the criminal
- Stars at noon

Ils ont également eu l'occasion de participer au tapis rouge.

VII – INTERVIEW ANCIEN COMBATTANT

Rapporteurs : Kyllian BERTHELEMY

Dans le cadre du projet « devoir de mémoire » souhaité par 2 CJC, ces derniers ont eu l'occasion d'interviewer un ancien combattant du Comité d'entente. Une première rencontre s'est tenue afin de faire connaissance et d'aborder les différentes questions qui étaient posées au cours de l'interview. Cela afin de permettre au sénior interviewé de se familiariser avec les questions et d'ajuster si besoins. La 2^{ème} rencontre s'est faite à Need radio. L'objectif a été de réaliser un podcast dans des locaux professionnels. C'était la première fois que le sénior entrait dans une radio, utilisait un micro et un casque. Ce fut une très belle expérience a-t-il confié au CJC. L'objectif de l'interview était de recueillir le vécu de l'ancien combattant à travers une série de questions préparées par les CJC. Ce fut un témoignage très émouvant.

VII – RETOUR JOURNÉE DES EUROPÉENS 2022

Rapporteur : Wissem SAID

Dans le cadre du Conseil Antonien des Européens, 2 CJC ont été invité à être membres du Conseil. Ils participent aux différentes réunions et sont mobilisés dans le cadre d'actions organisées dans le cadre du Conseil.

Le 25 juin 2022 a été organisée la première journée des Européens à Antony. Pour cette occasion, Les CJC ont travaillé lors des réunions hebdomadaires sur l'organisation exacte du stand, ont pris contact avec la maison de l'Europe et ont communiqué leurs besoins (stand, grille etc.) au service animation.

Lors de l'événement, quatre membres du Conseil des Jeunes Citoyens (2 CJC sont venus prêter main-forte) étaient présents pour tenir un stand CJC qui avait pour vocation de représenter l'Union Européenne et ses institutions à travers des jeux ludiques et de la

documentation. Bien que la pluie était prévue, notre jeu de memory, notre quiz sur les institutions européennes ainsi que notre jeu des drapeaux ont réussi à séduire aussi bien les adultes désireux de tester leurs connaissances, que les enfants et les jeunes souhaitant remporter un lot tout en s'amusant.

Le public pouvait bien évidemment compter sur la bienveillance et la réelle motivation des membres du conseil des européens d'Antony pour illuminer cet après-midi pourtant nuageux. La journée des Européens était placée sous le signe du partage mais aussi de l'apprentissage puisque chacun était ravi de pouvoir présenter fièrement ses racines européennes qui tiennent tant à cœur.

Des animations mettaient à l'honneur les musiques et danses traditionnelles irlandaises, espagnoles ou encore portugaises : ainsi 2 CJC étaient ravis d'apprendre une danse folklorique irlandaise dans un moment de partage devenu rare depuis la pandémie de Covid.

Pour toutes les raisons énoncées nous pouvons affirmer que cet après-midi a été un franc succès. Nous avons hâte de reconduire le stand CJC lors de la prochaine journée des Européens et de redécouvrir à nouveau les cultures qui forment l'Europe dans un moment d'échange et de partage dont on a tous bien besoin.

VII – EXPOSITION SUR LA BATAILLE DE BIR HAKEIN

Rapporteur : Axel CRETTE

Dans le cadre du projet « devoir de mémoire », une exposition était souhaitée par des CJC sur la Seconde Guerre mondiale. Après des échanges avec le président du Comité d'entente, il a été question de les associer à l'exposition sur la bataille de Bir Hakein installée dans le hall de la mairie. Pour cette occasion, des vitrines d'exposition étaient dédiées aux CJC. Près de 20 objets appartenant à 2 CJC ont été exposés (avec une banderole : exposition CJC). Les CJC ont eu l'occasion d'échanger avec un couple de seniors, passionnés par la Seconde Guerre mondiale, sur les objets CJC exposés.

VII – INTERVIEW DE L'AGENCE GRAND PARIS

Rapporteur : Christophe Medouze

Dans le cadre d'un diagnostic sur le déploiement de la culture au niveau du Territoire Vallée Sud Grand Paris, les Élus du Territoire ont mandaté l'agence Grand Paris pour effectuer des interviews afin de récolter la parole de plusieurs types de publics. Une rencontre a donc été organisée au « 11 » avec deux CJC qui souhaitaient réaliser cette interview. Ces derniers ont pu faire part de leur avis sur la question.

Les interviews ont été diffusées lors d'une conférence sur la thématique organisée par Vallée Sud Grand Paris à laquelle l'une des jeunes a participé.

QUESTIONS AUX ELUS

Amandine PERRET, membre du CJC, demande quelle est la position de la Ville en matière de sobriété énergétique ? Elle poursuit en donnant pour exemple certaines villes qui n'installeront pas de lumière à l'occasion de Noël.

Monsieur le Maire répond que la Ville prévoit une installation de lumières, et rassure sur le fait que cela ne coûte rien.

Cependant, la Ville est très portée sur la sobriété énergétique poursuit Monsieur le Maire, par exemple, cette année il a été décidé de ne pas installer de patinoire, qui consomme énormément d'énergie. Celle-ci sera remplacée par un roller-park.

Monsieur le maire poursuit en expliquant que les infrastructures sont dorénavant moins chauffées qu'à l'habitude (-1 ou 2 degrés).

Amandine PERRET demande si la position de la Ville en matière de sobriété énergétique se fait uniquement pendant la crise ou si elle sera maintenue au-delà de celle-ci ?

Monsieur le maire répond qu'il s'agit d'un engagement au long court. Il explique que la Ville par exemple s'oriente vers l'achat de voitures électriques, que les écoles seront couvertes avec des panneaux photovoltaïques, et que bien d'autres démarches qui iront dans le sens de la sobriété seront étudiées, afin que la Villes soit exemplaire en la matière.

Monsieur le Maire achève son propos en invitant chacun d'entre nous à être sobre en matière d'énergie.

Amandine PERRET demande si des menus végétariens sont prévus dans les cantines ?

Anne FAURET, Conseillère municipale déléguée aux activités périscolaires et aux relations avec les établissements de l'enseignement secondaire, répond que les écoles s'inscrivent bien dans la loi Egalim portant sur l'obligation de proposer un menu végétarien hebdomadaire.

Zachari ROUCAUD, membre du CJC, demande si des équipes olympiques seront accueillies au stade Georges SUANT en 2024 ?

Monsieur le maire répond que pour le moment aucune équipe n'est identifiée, que rien n'est encore décidé. Il serait bien d'accueillir des escrimeurs, au regard du très bon niveau de notre club d'escrime, explique Monsieur le Maire.

Il poursuit en informant que des équipes sont parfois accueillies pour d'autres occasions. Par exemple, une équipe féminine chinoise de football est venue pour des entraînements dans le cadre d'un tournoi dont elle était participante.

Enfin, Monsieur le Maire explique qu'il sera éventuellement possible de participer aux entraînements des équipes accueillies dans le cadre des JO 2024. La Mairie fera tout son possible pour que les familles puissent participer aux entraînements.

Jean Baptiste, membre du CJC, demande si l'Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile va effectivement fermer ? Sa question fait suite à une information allant dans ce sens qui lui a été communiquée.

Monsieur le maire répond que cela est du ressort de la préfecture et non de la Ville. Il informe toutefois que l'ouverture de l'hébergement est une décision de mars 2017, que 235 migrants sont accueillis et qu'aujourd'hui il est question de démolir les bâtiments puisque ces derniers sont en très mauvais état. Il est souhaité reconstruire des bâtiments plus adaptés. Cependant, les demandeurs d'asiles seront en attendant relogés « ailleurs ».